EVERETTE, HARRIETTE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues DeArmas Chesnut, Valette et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 190, le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue DeArmas sur 129 pieds de profondeur.

ENWRIGHT, MME HENRIETTA— —Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix Chesnut, Elmire et Peter, désigné comme lot No. 14 de l'îlet 40, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 126 pieds de profondeur.

ESNARD, CHAS. E. ET MARIE H.— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Alix, Chesnut et Elmire, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 49, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

ESNARD, VEUVE C. B — Taxe de 1880, troisième district de levée montant à $6 00
Trois (3) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Eliza et Elmire, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'îlet No. 79; les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 95 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur.

EVANS, MME. M. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 157; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 69 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 92 pieds de profondeur.

EVANS, EDWARD.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 1 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lots Nos. 1 à 3, les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 120 pieds de face sur le Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

ELASKY, ADOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $ 1 [.]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, terre de marais audessus et audessous par la propriété de F. Camus, faisant partie du No. 5, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 86 pieds de face sur le Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

ESPANOS, MARTIAL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $3 5[.]
Six certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Decatur, De Armas et Madison, désignés comme lots Nos. 1 à 6, et un demi du lot No. 12 de l'îlet No. 185, les dits lots Nos. 1 à 6 et le demi du lot No. 12 mesurent 310 pieds de face à rue Jefferson sur 158 pieds 10 pouces de profondeur.

ELLIOTT, NELSON. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un demi de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Newton et Madison, désigné comme demi des lots Nos. 9 et 7 de l'îlet No. 184, le dit demi des lots Nos. 9 et 7 mesurent 16 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

ENNIS, SUC. MAHALY. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 214, le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

ELLIOTT, MANUEL. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public [illegible] de plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 31, le dit lot No. 31 mesure [illegible] de face sur le Chemin Public [illegible] arpents d'un coté et [illegible] de l'autre coté.

FRAZIER, MME NATHANIEL— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Decatur, Madison et Newton, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 184, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jefferson et Decatur, et mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 160 pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI ET JOHN EDWARDS— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. A. Puissan, désignés comme lot No. 6 et un demi du lot No. 7, le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur; le dit demi du lot No. 7 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUC. MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...... $[.]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Patterson, Valette et Olivier, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 80, le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Delaronde sur 97 pieds de profondeur.

FINNEGAN, VEUVE NANCY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Alix et Olivier, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 81, le dit lot No. 24 mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue Valette sur 97 pieds de profondeur.

FINNEGAN, DAVID— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Eveline et Chesnut, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 36, le dit lot No. 19 mesure 31 pieds 7 pouces de face sur la rue Valette sur 138 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY, Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Orléans, Decatur et Odéon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 4 (Tunisburg), les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orleans et mesurent 67 pieds 6 pouces de face à la rue Newton sur 1[.] pieds de profondeur.

FRILOT, A. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à ....$1 5[.]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 150, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

FORBES, VIRGINIUS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Olivier, Peter et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 25, le dit lot No. 14 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Verret et 11 pieds à l'arrière, sur une profondeur de 152 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre coté.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thayer, Atlantique, Peter et Pacifique, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Thayer et Atlantique et mesure 54 pieds 10 pouces de face à rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter et Pacifique désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 10 pouces de profondeur.

FUNK, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un demi de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Jefferson, Madison et Homer, désignés comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 152, les dits demi des lots Nos. 9 et 10 mesurent 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jefferson et mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

FACIOS, VEUVE CHAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Villeré, Barthélemy et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 14; le dit lot No. 21 mesure 28 pieds de face à la rue Seguin sur 114 pieds de profondeur.

FARRELL, DANIEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Market et Eveline, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 114; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

FABER, CHRISTIAN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Market, Verret et Eveline, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 118; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Olivier et Market et mesure 59 pieds de face à la rue Olivier sur 120 pieds de profondeur.

FAURE, CHRISTIAN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Monroe, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

FABER, WM. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 145, le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

FLATHERS, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $12
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 34, le dit lot No. 34 mesure [.] arpents de face au Chemin Public sur [.] arpents de profondeur.

FLATHERS, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...$1[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 35, le dit lot No. 35 mesure [.] arpents de face au Chemin Public sur 4 arpents de profondeur.

FLATHERS, JOHN. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ....
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, terres de marais, désigné comme No. 3, le dit lot No. 3 mesure 37½ arpents [illegible] arpents de profondeur.

FATH, MARY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 [.]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Poudrière, Peter et Alix, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. [.], les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

FREIGHT, MME WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [.]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'îlet borné par les rues Homer, Chestnut, Jackson et Elmire, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 146, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Homer et Chestnut et mesurent 64 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

FELICE, WM. B. ET J. BREWER— Taxe de 1880, troisième district de levée montant à
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 12, le dit lot No. 12 mesure 4 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

FREDERICK, EMILE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Un certain lot et demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désignés comme lot No. 23 et un demi du lot No. 24, le dit lot No. 23 et le demi du lot No. 24 mesurent 1½ arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

FREEMAN, EMILY J.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à .... $11 [.]
Deux certains lots et un demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Peter, [.], Bouny et Delaronde, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et un demi du lot No. 15 de l'îlet No. 8, les dits lots Nos. 13 et 14 et le demi du lot No. 15 forment l'encoignure des rues Peter et [.] et mesurent 77½ pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

FINNIGAN, MME M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Bouny, Alix, Poudrière [.] désigné comme lot No. 6, le dit lot No. 15 mesure [.] pieds de face à la rue Bouny sur 120 pieds de profondeur.

FITZHENRY, MARY ET ALICE— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Peter, Olivier, Valette et Alix, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 32, le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Peter sur 115 pieds de profondeur.

FINNEGAN, JAS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Peter, Valette et Alix, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 35, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Chesnut sur 128 pieds 6 pouces de profondeur.

FITCH, JACOB—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
La [.] de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Seguin, Eveline et Eliza, désignés comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. [.], la dite partie des lots Nos. 1 et 2 mesure 64 pieds de face à la rue Bouny sur 7[.] pieds de profondeur.

FINNEGAN, THOMAS JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Poudrière, Bouny et Eliza, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 86, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Alix et Poudrière et mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

FORRESTER, THOMAS — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Poudrière, Bouny et Delaronde, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 5, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur.

FORRESTER, THOMAS — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Poudrière, Bouny et Delaronde, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

FORRESTER, THOMAS — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Poudrière, Bouny et Delaronde, désignés comme lots Nos. 3 à 4 de l'îlet No. 6, les dits lots Nos. 3 à 4 mesurent 30 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

FOWLER, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 15, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 15[.] pieds de profondeur.

FOSTER, JAMES — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$12
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Atlantique, Thayer et Pacifique, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. [.], les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Atlantique et mesurent [.] pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur 155 pieds d'un coté et 153 pieds de l'autre coté.

FOSTER, PATRICK — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Peter, Thayer et Pacifique, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 47; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

FOSTER, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Peter, Thayer et Pacifique, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

FOLEY, VEUVE, JAS.— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 2 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 78; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue Pacifique sur 12[.] pieds de profondeur.

FOLLETTE, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Olivier, Eliza et Alix désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 81, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Vallette sur 115 pieds de profondeur.

FOLETTE, J. F—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 2[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vaalette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 81, le dit lot No. 25 mesure 2[.] pieds de face à la rue Valette sur 98 pieds de profondeur.

FOLLETT, JOHN F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 180, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Decatur et Valette et mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

FORREST, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Market, Verret et Eveline, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 112, le dit lot No. 19 mesure 29 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

FORD, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 161, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

FOSTER, PAUL — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... 6[.]c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et De Armas, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 188, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 12[.] pieds de profondeur.

FORRESTIER, ALBERT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Partie d'un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désignés comme une partie du lot No. 2[.] et un demi du lot No. 24, la dite partie du lot No. 2[.] et le demi du lot No. 24 mesurent trois quarts d'arpent de face sur le Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

FURLONG, JOHN F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Newton et Market, désignés comme lots Nos. 19 à 21 de l'îlet No. 12[.], les dits lots Nos. 19 à 21 mesurent 90 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

FRIGERIO, LOUIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. [.], le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Lavergne et Peter et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Lavergne sur 1[.] pieds de profondeur.

GASCAR, VALENTINE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 45, le dit lot No. 45 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu deuxième division, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue Canal, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu, deuxième division, désigné comme lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 12[.] pieds de profondeur.

GRAHAM, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 78, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

GENERES, L. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 10 arpents et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GREEN, MARY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 260, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GEORGE, GENEVIEVE ET CAR[.]— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..............75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par la rue Canal, Propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu deuxième division, désigné comme lot No. 16, le dit lot No. 16 mesure 61 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur 129 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, MLLE MARY A. —Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désignés comme un demi des lots Nos. 9 et 2 de l'îlet No. 151, les dits demi des lots Nos. 9 et 2 mesurent 21 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

GRIMES, JAMES — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 78; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GISH, MME L.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à.........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Eveline, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 97; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

GILLEN, PATRICK No. 2— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désignée comme une portion de l'îlet No. 208.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 2 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prévost, Odéon, Américus et Orléans, désignée comme une portion de l'îlet No. 24 (Tunisburg); la dite portion de l'îlet No. 24 forme l'encoignure des rues Prévost et Odeon et mesure 300 pieds de face à la rue Prévost et 163 pieds à l'arrière, sur une profondeur de 128 pieds d'un coté et 152 pieds de l'autre coté.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Americus, Copernicus, Londres et Orleans, désignés comme l'îlet No. 27, le dit îlet No. 27 mesure 300 pieds sur 324 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Galatin, Pernander, Odéon et Orléans, désigné comme l'îlet No. 32, le dit îlet No. 32 mesure 286 pieds sur 363 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Deux certains îlets de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues Hershel traversant à Pernander, Odéon et Orleans, désignés comme les îlets Nos. 35 et 36, les dits îlets Nos. 35 et 36 mesurent, chaque, 286 pieds sur 323 pieds.

GRIFFIN, JOHN T. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...... 1[.]
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue Hershel, Terre de Marais, les rues Odéon et Orléans, désigné comme l'îlet No. 39, le dit îlet No. 39 mesure 280 pieds sur 2[.] pieds.

GROETA, MLLE ANNA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lawrence, Hancock et Bringier, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 274, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Franklin et Lawrence et mesure 7 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

GROSS, JAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ....
[illegible] certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans [illegible] Chemin Public, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu, 2me division [illegible] lots Nos. 3 et 4, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 122 pieds de face au Chemin Public sur 28 pieds de profondeur.

GRUNDMIER, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Peter, Hendee et Alix, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. [.], le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Peter et mesure [.] pieds de face à la rue Washington sur 124 pieds de profondeur.

GUNNISON & CO., GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Alix, Eliza et Poudrière, désigné comme lot No. [.] de l'îlet No. [.], le dit lot No. [.] forme l'encoignure des rues Alix et Poudrière et mesure 22 pieds de face à la rue Alix sur 12[.] pieds de profondeur.

GRAVOIS, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $ 4[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Villeré, Seguin, Barthélemy et Patterson, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 13, le dit lot No. 13 mesure [.] pieds 4 pouces de face à la rue [.] sur 123 pieds de profondeur.

GRAVOIS, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Villeré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 19, le dit lot No. 12 mesure [.] pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

GASSER, NICHOLAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15 00
[illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Olivier, Peter, Alix et Verret [illegible] 32 pieds de face à la rue Peter [illegible] profondeur.

[.]ARNIER, MME HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Patterson [illegible] désignée comme [illegible] portion de terre [illegible] l'encoignure des rues Patterson et [.] et mesure 44 pieds de face à la rue Patterson sur 149 pieds de profondeur.

GLANCEY, OWEN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix, désigné comme lot No. [.] de l'îlet No. 7[.], le dit lot No. [.] mesure [.] pieds de face à la rue Webster sur 123 pieds de profondeur.

GLANCEY, OWEN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 60
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Eliza, Washington et Eveline, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 102, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Webster et Eliza et mesurent chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

GLANCEY, OWEN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Eliza, Webster et Eveline, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 102, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

GLANCEY, OWEN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Eliza, Webster et Eveline, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 102, le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

GASTELL, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $5 6[.]
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Levee, Jefferson et Market, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7 et 8 de l'îlet No. 88, les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent 207 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 245 pieds d'un coté et 117 pieds de l'autre coté, le lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

GASTELL, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 5[.]
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Monroe, Jackson et Madison, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'îlet No. 122, les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 128 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 110 pieds d'un coté et 117 pieds de l'autre coté.

GASTELL, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $6 0[.]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Jackson, Homer et Madison, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 152, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Jefferson et Jackson et mesurent 128 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

GASTELL, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à......40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Jackson, Homer et Madison, désignés comme lot No. 2 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

GEYNOR, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Verret, Seguin et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 92, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Eliza et Verret et mesure 61 pieds de face à la rue Eliza sur 142 pieds de profondeur.

GRAHAM, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lavergne, désigné comme lots No. 5 de l'îlet No. 219, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

GRANDY, MEYERS ET E. GIBSON— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par le Chemin Public, à Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désignés comme lots Nos. 17 et 18, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 80 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 1[.]
Six certains lots et partie d'un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orleans, Newton, Londres et Decatur, désignés comme lots Nos. [.] et partie du lot No. [.] de l'îlet No. [.] (Tunisburg), le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orleans et Newton et mesure 29 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur, les lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur, le lot No. 6 et partie du lot No. 7 mesurent 43 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... 1[.]
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orleans et Decatur, désignés comme demies des lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 5 (Tunisburg), les dits demies des lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque [.] pieds [.] pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 1
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orleans et Decatur, désignés comme demies des lots Nos. 14 et 15 de l'îlet No. 5 (Tunisburg), les dits demies des lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 14 pieds [.] pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... 1[.]
Partie [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orleans et Londres, désignés comme partie [.] lot No. 2[.] et lot No. 21 de l'îlet No. 5 (Tunisburg), [.] partie du lot No. 20 mesure [.] pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur, lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Londres et Orleans, désigné comme lot No. 2[.] de l'îlet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 2[.] mesure [.] pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
[.] certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Orleans et Londres, désigné comme lot No. 2[.] de l'îlet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 24 mesure 2[.] pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orleans et Londres, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orleans et Londres, désigné comme lot No. 26 de l'îlet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 26 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
[.] certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Decatur, Newton, Orleans et Londres, désignés comme lots Nos. 20 à [.] de l'îlet No. 5 (Tunisburg), [.] lots Nos. 20 à [.] mesurent 145 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Six certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, DeArmas, Orleans et Londres, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et un demi du lot No. 7 de l'îlet No. 6 (Tunisburg), les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur, le demi du lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 10c
Deux certains demi lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Londres, De Armas, Orleans et Decatur, désignés comme le demi des lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 6 (Tunisburg), les dits demies des lots Nos 12 et 13 mesurent chaque 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...... $1 2[.]
Dix certains lots et un demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues De Armas, Londres, Orleans et Decatur, désignés comme lots Nos. 21 à 30 et le demi du lot No. 20 de l'îlet No. 6 (Tunisburg), le demi du dit lot No. 20 mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur, les dits lots Nos. 21 à 25 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur, les dits lots Nos. 26 à 30 mesurent 145 pieds de face à la rue De Armas sur 115 pieds de profondeur.

GERRETS, CHAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... $3 5[.]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets Nos. 104, 105, 106 et 107, bornés par les rues Eliza, Hendee, Sumner, E. [.], plantation Olivier et Market, la dite portion de terre mesure 435 pieds sur 11[.] pieds.

GREEN, HENRY No. 3—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 182, le dit lot No. 6 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Newton sur 12[.] pieds de profondeur.

GREEN, HENRY ET ED JOHNSON —Taxe de 1880, troisième district de levée montant à $1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Lapeyrouse, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 219, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Lapeyrouse et mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

GERMES, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Barthélemy, Alix et Séguin, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 16, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 66 pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

[.]IRREN, MME EMMA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Verret, Valette et Jackson, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 125, le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Market sur 102 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, MLLE MARY A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Homer, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 156, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Newton et Franklin et mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

GILROY, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Poudrière, Alix, Peter et Bouny, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Poudrière et Alix et mesure 31 pieds de face à la rue Poudrière sur 12[.] pieds de profondeur.

GERARD, W. F. — Taxe de 1880, troisième district de levée montant à .... $10 0[.]
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Peter et Bouny, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'îlet No. [.], les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 93 pieds 9 pouces de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 1[.] pieds 9 pouces d'un coté et 129 pieds 10 pouces de l'autre coté.

GERARD, WM. F. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... $1 2[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Villeré et Barthélemy, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 19, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Lavergne sur 128 pieds de profondeur.

GIRARD, W. F. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Delaronde, Olivier et Vallette, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 30, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 46 pieds de face à la rue Patterson sur 85 pieds de profondeur.

GRIMES, MME M. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 78, le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GIR[.]D, MME EUGENE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Pacifique, Elmire et Eveline, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 114, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Market et Pacifique et mesure 2[.] pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

GIRARD, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, [.], Homer et Jackson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'îlet No. 15[.], le dit demi du lot No. 7 mesure 12 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

GIRARD, JOSEPH — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Homer et Jackson, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 15[.], le dit demi du lot No. 6 mesure 12 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

GIR[.]N, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Homer, Pacifique et Newton, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 161, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues [.] et Newton et mesurent 64 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

GIR[.]N, ANN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... 75c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Pacifique, [.], Atlantique et Newton, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 161, les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Pacifique et Homer et mesurent 64 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

GIRARD, ETIENNE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 182, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Decatur et Newton et mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 12[.] pieds de profondeur.

GIRARD, ETIENNE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues [.] Franklin et Newton, désigné comme lot No. [.] de l'îlet No. 182, le dit lot No. [.] mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 12[.] pieds de profondeur.

GODDARD, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Peter, Delaronde, Poudrière et Bouny, désigné comme lot No. 1[.] de l'îlet No. 3, le dit lot No. 16 mesure [.] pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur.

GOODWYN, JOSEPH B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...... $ 1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, [.], Verret et Alix, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 17, le dit lot No. 17 mesure [.] pieds de face à la rue Barthelemy sur 120 pieds de profondeur.

GROTHAM, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $0 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 23, le dit lot No. 4 mesure [.] pieds de face à la rue Patterson sur 120 pieds de profondeur.

GROTHAM, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [.]0
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 60, le dit lot No. 2 mesure [.]2 pieds de face à la rue Webster sur 150 pieds 6 pouces de profondeur.

GROTHAM, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 102, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 142 pieds de profondeur.

GROTHAM, H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...$ 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Delaronde, Olivier et Peter, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 26, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur une profondeur de 107 pieds d'un coté et 104 pieds de l'autre coté.

GOMEZ, ANTONIO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Pacifique, Elmire et Thayer, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 43, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Pacifique et mesure 55 pieds de face à la rue Patterson sur 178 pieds de profondeur d'un coté et 183 pieds de l'autre.

GOFF, JOHN.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 00
Parties de cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Market et Eveline, désignées comme parties des lots Nos. 11 à 15 de l'îlet No. 114, les dites parties des lots Nos. 11 à 15 mesurent 30 pieds de face à la rue Elmire sur 137 pieds de profondeur.

GOLTHE, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 187, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Decatur et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

GORMLY, MME WILHELMINA— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Franklin, Monroe et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 14 de l'îlet No. 214, les dits lots Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rues Lapeyrouse et Franklin et mesurent 90 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur.

GORMLY, MME WILHELMINA— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lapeyrouse, Monroe et De Armas, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 214, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

GUILLAUD, LOUIS— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Villeré, Barthélemy, Seguin et Patterson, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 13, le dit lot No. 16 mesure 43 pieds de face à la rue Villeré sur 81 pieds de profondeur.

GUILLAUD, LOUIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Barthélemy, Villeré et Patterson, désigné comme l'arrière du lot No. 17 de l'îlet No. 13, le dit arrière du lot No. 17 mesure 35 pieds de face à la rue Seguin sur 42 pieds 6 pouces de profondeur.

GUILLOT, JOHN J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Peter, Alix et Seguin, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 16, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Barthelemy sur 132 pieds de profondeur.

GUNNEGLE, N. G.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, De Armas, Franklin et Lapeyrouse, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 214, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Monroe et De Armas et mesurent chacun 3[.] pieds 11 pouces de face à la rue Monroe sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

GUNNEGLE, N. G.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 214, le dit lot No. 22 mesure [.] pieds de face à la rue De Armas sur 1[.] pieds de profondeur.

GUNNEGLE, N. G.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... 2[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, De Armas, Franklin et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 214, le dit lot No. 23 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Monroe sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

GUY, PERRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1[.], le dit lot No. [.] mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 1[.] pieds 10 pouces de profondeur.

HARBOR TOWBOAT CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 2 7[.]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Delaronde et Levee, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 2, les dits lots Nos. 4 et 5 forment l'encoignure des rues Bouny et Villeré et mesurent 65 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur une profondeur de 152 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

HARBOR TOWBOAT CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 1 0[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Rivière, Peter, Delaronde et Poudrière, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 4, le dit lot No. 7 mesure [.] pieds de face à la rue Rivière sur [.] pieds de profondeur.

HATTERAS, GEORGE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 2 25
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Seguin, Peter, Delaronde et Barthelemy, désigné comme un demi du lot No. 24 de l'îlet No. 15, le dit demi du lot No. 24 mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur 1[.] pieds de profondeur.

HARNETT, MME HONORA —Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Seguin, Eliza, Alix et Barthelemy, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 84, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Seguin et Eliza et mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 1[.] pieds de profondeur.

HATHAWAY, MME DIANA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $ 1 0[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Market, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 123, le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 117 pieds de profondeur.

HARRY, BEN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 260, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 12[.] pieds de profondeur.

HATTERSON, BENDER & CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 0[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Monroe, Newton, Madison et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 154, le dit lot No. 11 mesure 36 pieds de face à la rue Monroe et 30 pieds à l'arrière sur 90 pieds de profondeur.

HENRY, MME VENEY ET MLLE MARIA JACKSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Partie de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Jefferson, Madison et De Armas, désignés comme quatre parties des lots Nos. 17 à 20 de l'îlet No. 216, les dites parties des lots Nos. 17 à 20 forment l'encoignure des rues Lapeyrouse et Jefferson et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

HILL, MAC—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public, au-dessus par les terre de marais et au-dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lots No. 92, le dit lot No. 92 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

HERTZ, FILS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... $ 4 0[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure [.] arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

HOOKE, MME LUCY— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 15c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Eveline, Elmire et Chestnut, désigné comme partie du lot No. 28 de l'îlet No. 96, la dite partie du lot No. 28 mesure 7 pieds 6 pouces de face à la rue Eliza sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

HOOKE, MME LUCY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eveline, Elmire et Eliza, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 96, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur 160 pieds de profondeur.

HUNTER, LOUIS— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur, et Newton, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 184, le dit demi lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

HUGH, C. ET B. BUTLER, —Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public Leesburg, adjoignant la plantation de Trepagnier, désigné comme lot No. 61, le dit lot No. 61 mesure 40 pieds de face sur le Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

HUGH, C. ET B. BUTLER.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 62, le dit lot No. 62 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

HASSAM, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Seguin, Bouny et Villere, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 10, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 63 pieds 11 pouces de face à la rue Patterson sur 11[.] pieds de profondeur.

HASAM, THOMAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 65
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Peter et Alix, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'îlet No. 48, les dits lots Nos. 21 à 24 mesurent 126 pieds 4 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

HASAM, THOMAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $2 65
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Peter, Pacifique et Alix, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 48, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Atlantique et Peter et mesurent 126 pieds 4 pouces de face à la rue Atlantique sur 124 pieds de profondeur.

HASLING, A. L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $12 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Villeré, Barthelemy, Seguin et Patterson, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 13, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Villere et Barthelemy et mesure 46 pieds 4 pouces de face à la rue Villere sur 112 pieds de profondeur.

HASLING, A. L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $17 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Villere, [.], Lavergne et Patterson, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 20, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Villere et 3[.] pieds à l'arrière sur une profondeur de 13[.] pieds d'un coté et [.] de l'autre coté, le lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Villere et 36 pieds à l'arrière sur une profondeur de 116 pieds d'un coté et 75 pieds de l'autre coté.

HAFKEESBRING, EMILE —Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Villeré, Barthelemy, Delaronde et Seguin, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 14, le dit lot No. 3 mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré sur 118 pieds de profondeur.

HASSAM, MME THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Peter et Barthélemy, désignés comme un demi du lot No. 9 et un demi du lot No. [.] de l'îlet No. [.], le demi du lot No. 9 et le demi du lot No. [.] mesurent 63 pieds 11 pouces de face à la rue Lavergne sur 13 pieds 10 pouces de profondeur.

HANLEY, JEROME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Paterson, Peter et Valette, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. [.], les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent [.] pieds de face à la rue Chesnut sur [.] pieds de profondeur.

HANLEY, JEROME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $8 5[.]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Alix et Eliza, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 78, le dit lot No. 21 mesure 3[.] pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

HANLEY, JEROME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $7 5[.]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Eliza, Elmire, Chesnut et Eveline, désignés comme lots Nos. 24 à 26 de l'îlet No. 96, les dits lots Nos. 24 à 26 forment l'encoignure des rues Eliza et Elmire et mesurent 95 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

HARVEY, JOSEPH — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $35 00
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Thayer, Verret, Atlantique et Peter, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 50, les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Thayer et Verret et mesurent 144 pieds de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

HASTINGS, VEUVE H. C. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désignée comme une partie des lots Nos. 20 et 21 de l'îlet No. 78, la dite partie des lots Nos. 20 et 21 mesure 4[.] pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

HARTMAN, F. E. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 4 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Alix, Chesnut et Peter, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 40, les dits lots Nos. 15 et 16 forment l'encoignure des rues Elmire et Alix et mesurent 63 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

HAASER, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, Jackson et Market, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 122, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée d'un importe quel débiteur à quelqu'en enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.